OPINION

DE M. LE DOCTEUR DOUBLE,

Prononcée à l'Académie royale de Médecine, en séance générale,

Sur la question de la réunion ou de la séparation des sections dans les travaux académiques.

MESSIEURS,

UNE Commission, élue par vous et parmi vous, s'est réunie, a travaillé, et mis non moins de zèle et d'empressement que de soins et de lumières à préparer l'organisation définitive de l'Académie. Vous avez entendu son rapport, et vous n'oubliez pas l'heureuse impression qu'il a produite. Il faut du courage, sans doute; peut-être même faut-il plus, pour placer autre chose que des remercîmens et des éloges à côté d'un travail qui se présente sous de tels auspices.

Entraîné toutefois, par une conviction intime, à attaquer sur quelques points le fond de ce rapport, je rendrai du moins justice à la forme; et si, comme je le prévois, je trouve des contradic-

teurs dans la critique que je crois devoir en faire, j'aurai du moins la satisfaction de n'avoir que des approbateurs pour le juste tribut de louanges que je m'empresse de lui payer.

J'aborderai franchement, et à mesure qu'elles se présenteront à la discussion, les diverses questions qu'embrasse le rapport. En toutes choses, je conçois toutes les opinions; et ce que je demande par-dessus tout, c'est que les miennes ne me soient pas imputées à blâme.

Les lumineux débats de votre précédente assemblée ont amené à votre examen spécial, et mis en quelque sorte à l'ordre du jour de cette séance, la proposition faite par votre Commission, d'organiser l'Académie en sections séparées, entre lesquelles les travaux seraient répartis suivant leur nature.

La question de la séparation ou de la réunion des sections de l'Académie se rattache immédiatement à la grande question, tant débattue depuis long-temps, de la réunion ou de la séparation de la médecine et de la chirurgie en général. Il deviendrait superflu de reproduire ici les nombreux argumens à l'aide desquels on a attaqué et défendu les deux opinions opposées; je me contenterai de rappeler ce qui est assez généralement admis aujourd'hui, savoir :

1°. Que les différentes branches des sciences médicales doivent être nécessairement et rigoureu-

sement séparées quant à l'exercice, quant aux applications pratiques.

2°. Qu'en matière scientifique et dans l'enseignement, au contraire, l'impérieuse unité de la science commande la réunion.

Et si la réunion est nécessaire quand il s'agit de montrer la science telle qu'elle est, à plus forte raison cette réunion devient-elle inévitable à ceux qui ont mission spéciale de hâter les progrès de notre art.

C'est surtout dans les Académies que les partisans de la réunion se trouvent, ce me semble, favorablement placés. Ils sont là sur leur propre terrain : tout les sert, tout les favorise, parce que là aussi tout se tient, tout se lie.

Votre Commission elle-même, bien qu'elle se soit prononcée pour la séparation, n'a cependant ni méconnu, ni éludé les raisons puissantes qui militent en faveur de la réunion ; mais elle y a trouvé de nombreux inconvéniens et d'insurmontables difficultés.

Ces inconvéniens et ces difficultés, les voici :

Si l'on veut que lés objets de science soient discutés en commun, il faut, dit la Commission, ou n'admettre dans l'Académie qu'un très-petit nombre d'hommes capables d'embrasser l'universalité des connaissances médicales ; et alors le but de l'institution sera manqué : ou bien, il faut la composer des hommes distin-

gués dans les différentes branches de la science, et dans ce cas l'unité se trouvera rompue. De plus, les objets nécessairement très-divers dont on s'occupe dans des assemblées de ce genre n'intéressent qu'un petit nombre d'individus à la fois; l'attention n'est ni générale ni soutenue....... l'émulation s'éteint; tout languit, tout est frappé de mort.

Voilà, Messieurs, les premiers et les principaux argumens de votre Commission : examinons-les avec soin.

Pour que les objets des sciences médicales soient fructueusement discutés en commun, est-il, en effet, besoin de n'admettre dans l'Académie que des êtres privilégiés et rares, des esprits vastes et élevés, des hommes enfin comme la nature en produit peu ? Vous ne le jugerez sûrement pas ainsi; et l'Académie telle que je la vois composée aujourd'hui, telle qu'elle le sera sans doute toujours, vous paraîtra très-apte à remplir les hautes fonctions qui lui sont départies.

Dans toute assemblée délibérante, chaque question qui arrive à la discussion amène nécessairement la séparation des membres en deux classes, l'une qui parle et discute, l'autre qui écoute et décide.

Ce genre de départ des membres qui dissertent d'avec ceux qui jugent, change et se renouvelle avec chaque question. Mais dans l'intérêt bien

entendu des assemblées, ce départ doit se faire, et il se fait réellement de telle sorte qu'il se présente peu d'orateurs, et qu'au contraire il reste un grand nombre de juges. Et si le premier rôle est plus brillant et plus flatteur, l'autre n'est ni moins important ni moins utile. Cela est surtout vrai dans une réunion semblable à la nôtre, où en dernier résultat, toutes les propositions doivent se résoudre par l'observation et par l'expérience. Ici ceux qui jugent les questions ne le cèdent en rien à ceux qui les défendent. Un zèle plus grand ou une ardeur plus vive, la direction spéciale imprimée aux études, une habitude fortuitement contractée des conférences publiques, et quelquefois aussi les dons heureux de la nature : telles sont les principales circonstances qui se chargent de la distribution des emplois.

J'arrive au second membre de l'argument.

Quoi! l'unité scientifique sera rompue parce qu'on aura rapproché et réuni tous les élémens qui la constituent! Cette unité ne sera que nominale lorsque toutes les parties qui la forment se trouveront ensemble!! Le tout ne se compose donc plus de ses parties, et l'unité scientifique ne résulte pas de la totalité des spécialités! L'aggrégation des sciences médicales peut-elle être jamais plus complète que lorsqu'on aura placé à côté les unes des autres les sections de pharmacie, de chirurgie et de

médecine ? C'est alors que l'unité de la science se trouve dignement représentée, et ce n'est qu'à ces conditions qu'elle peut se réaliser dans une assemblée. Je la cherche en vain, cette unité scientifique, dans la division des sections, je n'en trouve que des fragmens épars.

Dans le projet de réunion s'agit-il d'assembler de nombreuses fractions qui se repoussent et de réunir des parties hétérogènes qui s'excluent et se contrarient ? Vous propose-t-on de placer des sections de géométrie et de mécanique à côté de sections d'économie rurale et de botanique, des sections d'astronomie et de géographie auprès des sections de chimie et de minéralogie? Non, sans doute : c'est simplement l'unité médicale que l'on veut constituer en en rapprochant tous les élémens ; ce sont les différentes branches de l'art de guérir que l'on prétend rassembler pour en former une académie de médecine. Or, si, comme l'ont soutenu avec tant d'avantage dans votre dernière séance d'éloquens défenseurs de la réunion, si, dis-je, l'attention ne manque pas dans les corps académiques où se trouvent rassemblés les élémens disparates dont je viens de parler, pourquoi manquerait-elle dans votre Académie, où l'on n'aura à entendre que des lectures relatives aux objets qui, dès votre enfance médicale, auront été le sujet né-

cessaire de vos études et de vos méditations?

Oui, Messieurs, j'osè le garantir contre l'opinion de votre Commission, qui, à mon avis, est tombée ici dans une erreur palpable; j'ose le garantir, Messieurs, dans les assemblées des sections réunies, l'attention sera constamment, sinon universelle, du moins générale; elle s'y montrera plus forte qu'elle ne l'eût été dans les séances des sections isolées. Les lecteurs et les orateurs trouveront, dans le corps académique rassemblé, les mêmes hommes et le même intérêt qui les auraient suivis dans les sections respectives; ils y trouveront de plus cette application soutenue de l'esprit qui résulte toujours d'une assemblée imposante, dont l'attention semble s'accroître en raison de la quantité des individus qui la composent, et presque dans la même proportion de tout ce que le nombre des auditeurs peut ajouter au zèle et aux efforts des orateurs.

Sans doute, quelque mode que l'on adopte pour l'organisation de l'Académie, soit que les sections s'assemblent isolément, soit qu'elles se réunissent en commun, l'attention de la presque totalité des membres fléchira toujours devant les longs et les minutieux détails d'une lecture quelconque. J'en appelle à vos propres sensations. Les pharmaciens suivent-ils sans distraction aucune, dans ses partielles opérations,

dans ses procédés nombreux et variés, l'analyse qui leur est soumise? Les médecins et les chirurgiens s'astreignent-ils à saisir toutes les circonstances, à embrasser les plus petits événemens d'une expérience de physiologie? Prétendent-ils retenir tous les légers symptômes et jusques aux moindres accidens qui rentrent dans un nombre plus ou moins considérable de faits pratiques? Non, certes : on prend les vues générales consignées dans le mémoire ou dans l'observation en lecture ; on en saisit l'esprit, on en retient les résultats ; vient ensuite la méditation dans le silence du cabinet qui nous donne le reste.

On vous parle d'émulation ; on vous la présente comme irrévocablement bannie des sections réunies, et au contraire comme puissamment excitée entre les sections séparées. Mais l'assertion contraire ne semble-t-elle pas bien plus vraie? Faut-il que les hommes s'éloignent pour s'encourager réciproquement? L'émulation, ce louable stimulant des généreux efforts, ne pourrait elle donc agir qu'à distance, et n'exerce-t-elle pas de plus vives et de plus efficaces influences sur les individus réunis?

La Commission, qui est loin, on le sait, d'être unanime dans l'opinion adoptée, et qui n'aura pas manqué de soupçonner l'insuffisance de

ces raisons pour faire prévaloir la séparation, a aussi insinué qu'elle cédait aux nécessités imposées par l'ordonnance, ainsi qu'à la crainte de lasser l'autorité par des réclamations réitérées. Nous ne sommes pas maîtres des conditions, dit-elle; terrain et matériaux, tout nous est donné.

A cela je réponds qu'on a bien su déjà élargir le terrain et le circonscrire ensuite dans les points sur lesquels les limites devenaient gênantes; que déjà aussi des portions de matériaux assignées à des parties arrêtées de l'édifice ont été détournées de leur primitive destination. Or, ce qu'on a fait sur un point, ne peut-on pas le faire sur un autre? et puisque l'on propose d'ajouter plusieurs articles aux ordonnances royales, un de plus, s'il était nécessaire, éprouverait-il donc d'insurmontables difficultés?

La solution de la question relative à la réunion ou à la séparation des sections est un droit qu'on ne saurait contester à l'Académie, qui reste seule juge compétent de la meilleure direction à donner à ses travaux. Ce droit, qui résulte d'ailleurs des nécessités qui nous pressent, car vous avez vu, vous avez jugé vous-mêmes que vous ne pouviez arrêter aucun article réglémentaire qu'au préalable cette question n'eût été décidée; ce droit, dis-je, vous est

acquis par l'article 19 de l'ordonnance royale du 20 décembre, dans lequel ce droit est tacitement compris, si même il n'y est pas formellement exprimé.

On a enfin argué des spécialités pratiques pour défendre la cause de la séparation, et l'on a dit que les applications de la science devant être éternellement différentes, c'est sur cette différence que reposait et que devait reposer la division de l'Académie.

Dans les séances académiques, l'unité scientifique est le but vers lequel on tend. Là il s'agit seulement en effet de la science qui est indivisible; les applications pratiques, qui sont seules séparables, nous l'avons déjà dit, se trouvent tout-à-fait en dehors; elles n'y viennent que comme résultats, et, tout juste; pour concourir, par leur réunion, à l'établissement de l'unité scientifique. Quand les travaux arrivent à l'Académie, toutes les applications pratiques sont consommées, et la science s'en empare alors pour les employer à son plus grand avantage et les faire fructifier à son meilleur profit.

Dans le projet de votre Commission, et ce n'est pas là son moindre vice, le corps académique, privé de ses droits, dépouillé de ses attributions, déshérité de ses espérances, est pour ainsi dire anéanti. Les sections ont envahi l'Académie; l'unité scientifique se trouve en-

tièrement sacrifiée aux spécialités pratiques; il n'y a plus de communauté : or, c'est absolument le contraire qui devait avoir lieu. Avant tout et par-dessus tout, nous sommes une seule et même Académie, une Académie royale de médecine pour tout le royaume : ainsi débute l'ordonnance qui nous a donné l'être.

Laissons à présent les abstractions.

Supposez, Messieurs, que la réunion des sections étant consommée, vous vous trouvez appelés à profiter réciproquement des lumières que chacun de vous vient apporter et mettre en commun; et afin de rendre notre supposition plus claire, appelons le passé au secours du présent pour les contraindre à nous dévoiler l'avenir.

L'Académie serait-elle bien à plaindre, et aurait-elle quelques regrets à l'emploi de son temps, si elle eût été condamnée, par exemple, à entendre la lecture des morceaux choisis, des Mémoires instructifs, dont se compose le Journal de pharmacie, l'une des recommandables collections de l'époque actuelle? Nous le lisons tous avec avidité, et nous y puisons avec avantage de précieux documens sur la matière médicale, sur les préparations pharmaceutiques, sur les amalgames des médicamens, enfin sur les sciences accessoires ou préliminaires de la médecine. A vos séances générales, ces sciences accessoires ou prélimi-

naires ne vous seront présentées que dans leurs rapports avec l'art de guérir. Vous n'aurez point de cette chimie transcendante qui se fait toute avec de l'algèbre; mais vous aurez à entendre, trop rarement sans doute, les détails instructifs de ces utiles analyses d'eaux minérales que l'ancienne Société royale de Médecine sollicitait avec tant d'instances. Vous aurez à écouter comment et par quels procédés on arrive à ces ingénieuses dissections des substances médicamenteuses, dont le résultat est de séparer les élémens efficaces de ceux qui sont inertes ou nuisibles. De leur côté, Messieurs, les pharmaciens, en assistant à nos discussions, apprendront à connaître, parmi les secours qu'ils sont appelés à nous fournir, ceux qui nous manquent absolument et ceux qui sont imparfaits ou infidèles, ceux qu'ils ont à découvrir et ceux qu'il s'agit seulement de perfectionner. Ainsi seront remplies plusieurs lacunes dans la matière médicale. Ceci est d'autant plus important que, d'après les progrès que la médecine française a fait faire depuis trente ans à la symptomatologie et au siége des maladies, il manque à la gloire médicale de la nation d'autres travaux et de nouvelles recherches dirigées vers la thérapeutique, que les peuples rivaux nous accusent avec quelque raison peut-être de négliger un peu.

Je n'abandonnerai pas encore ma supposition de la réunion consommée des sections telle que je la conçois. Je demanderai si nos séances générales eussent été désertes aux lectures originales de ces intéressans Mémoires qui ont si brillamment posé les bases fondamentales de la chirurgie en Europe, et dans lesquels on retrouve, laborieusement recueillis, les faits solides et durables à l'aide desquels on construit et on élève chaque jour l'édifice des doctrines chirurgicales? Mais qui de nous ne les a lus et relus ces Mémoires, qui ne les a consultés, et souvent profondément médités? Oui, Messieurs, un de nos honorables confrères vous l'a dit avec raison, cette collection renferme beaucoup de médecine et de la très-bonne médecine. Il y en a non-seulement dans les Mémoires *ex-professo* qu'on vous a cités; mais il y en a encore souvent dans les détails des observations particulières, quoique consacrées à des faits plus spécialement chirurgicaux. Ce sont là d'inévitables nécessités : les classiques de la chirurgie ne sauraient rester étrangers à la médecine, et réciproquement : ainsi le veut l'unité de la science établie par la nature même des choses.

En me tenant toujours dans les limites de notre supposition, je demanderai si l'attention de messieurs les Académiciens eût été émoussée jusqu'à leur procurer de l'ennui en assistant à

ces belles séances de l'ancienne Académie royale de Médecine, qui ont vu naître les riches et nombreux matériaux qu'elle a rassemblés pour servir à l'histoire générale des épidémies et des épizooties en France? Lesquels de nous auraient dormi à la lecture originale des beaux Mémoires d'hygiène publique et privée, de statistique et de topographie que nous étudions tous les jours dans cette grande collection? Aurait-on déserté les séances qui ont produit les recherches sur la rage, les observations sur l'endurcissement du tissu cellulaire, les Mémoires sur le muguet des enfans, le plan d'organisation pour la médecine le plus régulier et le plus complet qui existe? etc.

Ici encore, Messieurs, et dans cette même collection, à côté de la médecine, se place beaucoup de chirurgie, et cela autant en observations particulières qu'en mémoires *ex professo*. On y lit également beaucoup de physique, beaucoup de chimie, beaucoup de pharmacie; tant est entraînante l'impérieuse unité de la science!

En voulez-vous une autre preuve? Voyez, Messieurs, dans l'ordonnance du 20 décembre; voyez surtout dans le projet de votre Commission combien d'embarras et combien d'obstacles naissent de la séparation des sections. Quelles seront les attributions des sections isolées? Quels seront les droits du corps académique réuni? On ne saurait le dire. Quelle distinction sera ré-

servée à vos associés de toutes les classes qui, au titre de l'ordonnance royale, appartiennent au corps de l'Académie? On ne le prévoit guère. Et quant à la direction qu'il conviendra de donner aux travaux, on n'est pas plus avancé. A laquelle des trois sections réserverez-vous les points à éclaircir en matière d'hygiène, tant publique que privée? Sera-ce la section de chirurgie, ou bien la section de médecine qui devra examiner les travaux d'anatomie et de physiologie qui vous arriveront? A quelle porte iront frapper les questions de médecine légale, qui, comme vous le savez, sont à la fois presque toutes chimiques, anatomiques, chirurgicales et médicales? Qui est-ce qui prononcera sur les remèdes secrets, et en général sur les questions de police médicale? Chacun de nous multiplierait à l'infini, et chaque jour verrait s'accroître au-delà de toute prévoyance le nombre et la série de ces interminables questions.

Les objets communs, nous dit, il est vrai, la Commission, par cela seul qu'ils sont communs, appartiendront à toutes les sections. Chacune d'elles pourra donc les traiter séparément et à sa manière, et vous aurez ainsi deux et quelquefois trois rapports sur le même Mémoire, sur le même objet. Vous ne la jugerez certainement pas praticable, Messieurs, cette mesure, dont le moindre inconvénient serait une immense perte

de temps. Et c'est de ce mode de travail que l'on prétend faire naître l'émulation parmi vous! Ou je me trompe fort, ou cette émulation se changerait bien vite au moins en rivalité; et au lieu de voir germer dans le sein de l'Académie cette flamme à la fois vive et douce qui échauffe les cœurs et qui les pousse vers tout ce qui est grand, vers tout ce qui est bien, vous verriez se propager rapidement le feu dévorant des jalouses prétentions, et à leur suite le ridicule ineffaçable des perpétuelles disputes.

Dans les assemblées des sociétés savantes, on ne compte guère comme présence habituelle que sur la moitié des membres. L'expérience a appris qu'on n'en doit attendre que le tiers dans les réunions de médecins, dont les nombreuses et les pressantes occupations sont de tous les instans. Or, qu'arrivera-t-il, même avec le secours de nos associés, dans les assemblées particulières des sections? Matériaux et membres, tout manquera aux séances. La section de pharmacie aura à peine pris naissance qu'elle n'existera plus. La section de chirurgie ne fera que languir; et si la section de médecine conserve quelque apparence d'activité, ce sera en partie aux dépens des deux autres, qui viendront se fondre avec elle et dans elle. Ainsi s'exécutera, comme malgré vous, la réunion, dont l'inévitable nécessité vous poursuivra sans cesse.

Remarquez bien, Messieurs, que ce ne sont là ni des menaces exagérées, ni des prophéties vaines. Je fais l'histoire toute simple de ce qui doit arriver avant peu ; que dis-je ? j'esquisse le tableau de ce qui arrive déjà, au milieu du zèle de la nouveauté, et pendant toute la ferveur des premiers commencemens.

Qu'on me permette à présent un mot sur les intérêts matériels de chacune des sections. Ces intérêts sont inséparables du cœur humain ; ils doivent par conséquent entrer ici en ligne de compte.

Tout travail suppose un aiguillon. Chaque peine appelle un salaire. Les pharmaciens n'ont qu'un mince intérêt à se communiquer entre eux les fruits de leurs travaux. C'est surtout à les produire devant les chirurgiens et les médecins qu'ils aspirent. Isolés dans leur section, nécessairement peu nombreuse, leur émulation, loin d'être excitée, se trouvera paralysée ou même éteinte. Ils feront peu d'efforts pour arriver à ces découvertes qui produisent quelque sensation ; et même lorsque le hasard leur aura offert de semblables chances, ils donneront à leurs travaux une autre direction ; ils iront, par exemple, les offrir à l'Académie des Sciences.

Les mêmes remarques s'appliquent, quoique avec beaucoup moins de force, aux chirurgiens, qui ne sauraient être fâchés que d'autres

que leurs propres confrères soient immédiatement instruits de leurs travaux et de leurs succès.

On peut en dire autant des médecins, quoiqu'en tout ceux-ci puissent plus facilement se suffire; d'abord parce qu'ils sont plus nombreux, et ensuite parce que les sujets de leurs spéciales méditations sont moins circonscrits.

Tout conspire donc, tout se réunit pour demander que, dans l'Académie, les objets de science soient discutés en commun; pour que les travaux s'exécutent par les trois sections rassemblées. Ce frottement continuel des sections entre elles, permettez-moi de le dire, dissipera les aspérités dont elles tendraient peut-être à se revêtir. Ce rapprochement de tous les instans entre les membres des diverses sections, contribuera aussi à entretenir parmi nous l'union et l'harmonie, que notre sage organisation a si heureusement consacrées, et dont vous chercherez, Messieurs, à resserrer tous les jours davantage les utiles liens.

Le rapprochement que nous sollicitons n'est ni une idée nouvelle, ni une doctrine moderne. Il a commencé à s'exécuter, même en France, il y a plus de cinquante ans : c'est à lui que nous devons la plupart des grandes améliorations qui se sont introduites parmi nous. Si la pharmacie a dépouillé les vieux haillons de la routine; si la chirurgie s'est élevée jusqu'aux plus hautes conceptions de l'humaine intelligence; si la mé-

decine, enfin, est devenue moins spéculative et moins abstraite, c'est aux sages alliances des sciences médicales qu'il faut en rapporter l'honneur.

Que chaque section ait le noble courage de mettre l'esprit public à la place de l'esprit de corps. L'esprit de corps isole les hommes et les rapetisse; l'esprit public au contraire les réunit et les exalte.

Remarquez surtout bien, Messieurs, que je ne prétends rien changer, quant au fond, à l'économie de notre organisation actuelle. Je ne vous propose point de mettre une Académie unique à la place de l'Académie par sections. Dans la réunion, telle que je l'entends, la division en sections, loin de se trouver effacée, reste dans toute son intégrité. Chaque section demeure conservée avec ses droits et ses attributions, avec ses bureaux et son administration, avec le nombre déterminé de ses membres et leurs distinctions. Par conséquent nulle infraction n'est faite à l'ordonnance royale. Vous n'avez pas besoin de recourir à de nouvelles ordonnances, à des actes spéciaux de l'autorité; il ne s'agit que de simples dispositions d'organisation, que d'articles réglementaires faciles, et auxquels le Gouvernement ne saurait refuser son approbation. Tous les travaux seront faits en commun, parce que ainsi le veulent l'unité de la science et ses inté-

rêts ; mais les sections pourront s'assembler isolément quand elles le jugeront nécessaire : elles devront même se réunir ainsi pour concourir aux diverses nominations qui leur seront réservées, pour traiter des objets d'administration qui les concernent, pour discuter les objets spéciaux de science qui leur seraient envoyés.

La réunion, entendue de la sorte, obtiendra, je l'espère, les honorables suffrages de l'Académie. En pourrais-je douter? Je ne vois par-tout autour de moi que des fondateurs ou des descendans du système de la réunion. Ceux qui furent nos maîtres en sont les créateurs; et nos contemporains d'études en sont les premiers nés. Nous formons donc tous comme la tribu privilégiée, spécialement consacrée à la garde de l'arche : et si les lévites désertent le temple, qui est-ce qui chantera la gloire du Très-Haut ?

FIN.